



APPEL A LA GREVE INTERPROFESSIONNELLE

Le conseil national de l'UNAC FO réuni ce jour, mercredi 27 novembre, appelle l'ensemble des ADC et des salariés, quel que soit leur entreprise à s'opposer fermement au système de retraite universel par points.

Les buts de cette nouvelle réforme ne sont que politiques, ils ne solutionneront en rien le financement des régimes de retraite quels qu'ils soient.

Les ADC doivent dire NON à :

- **La baisse importante des pensions de retraite**
- **L'allongement de la durée de cotisation**
- **La fin des bonifications traction**
- **La variation des pensions des retraités actuels**

Cette réforme aura également une incidence énorme sur les ADC qui doivent passer des examens psychologiques et physiques. Comment cela sera-t-il possible de répondre aux exigences de la médecine du travail alors que l'on va nous demander de travailler au-delà de 62 ans ?

L'UNAC FO rappelle à tous les ADC qu'un décret de loi du 25 avril 2019 sur la garantie de l'emploi prévoit la possibilité de licenciement en cas d'inaptitude médicale.

Combien d'ADC seront capables de travailler jusqu'à 64 ans sans risquer d'être en inaptitude ?

Refusons la clause du grand-père qui a pour seul but d'obtenir la division afin de la supprimer lorsque les ADC en seront les seuls bénéficiaires.

ADC, tous en grève à partir du 5 décembre.

ADC, venez nombreux dans les AG pour être leader de votre grève

NON A LA REFORME DES RETRAITES MACRON / DELEVOYE